

## Défendons l'enseignement supérieur libre!

**Author :** Vini Ganimara

**Categories :** [Relations avec les Etats](#)

**Date :** 28 août 2010

Lu sur le [Salon beige](#) un excellent article de Michel Boyancé, directeur de l'Institut de Philosophie comparée, sur l'enseignement supérieur libre paru dans l'[Homme nouveau](#). J'y lis ces quelques extraits:

"Le 24 juin 1984 près de 2 millions de personnes défilèrent pour l'école libre. 25 ans plus tard, 60 ans après la loi Debré, la défense de la liberté d'enseignement n'est plus un enjeu politique et électoral. [...] Le «monopole de la collation des grades» reste une spécificité juridique française qui côtoie dans les lois et les décisions du Conseil constitutionnel la liberté d'enseignement. [...] Le choix des familles, y compris catholiques qui défendent l'école libre, se porte sur l'enseignement public supérieur à une écrasante majorité. En d'autres termes, collectivement, on souhaite une école primaire libre, voire un collège, mais ensuite on s'efforce de rejoindre le système étatisé des classes préparatoires pour intégrer les grandes écoles publiques ou parapubliques, les autres « grandes écoles » s'efforçant de ressembler à celles du peloton de tête."

Il importe de noter que l'interprétation restrictive du Conseil d'Etat sur l'accord France-St-Siège à propos des diplômes maintient cette situation catastrophique.

Or, sans enseignement supérieur libre, il ne peut y avoir de véritable liberté scolaire.

Il est fondamental de ne pas abandonner à l'Etat (de façon générale, et plus encore l'Etat laïciste actuel) notre intelligence.